TAIN L'HERMITAGE

MERCUROL

Le Rhône

PK 90
121,07

PK 91
120,51

PK 92
119,88

PK 93
119,36

PK 94
118,84

PK 94,9
118,38

Brn
Br
Rrd-rcr
Rrd
Rr
BFa
Ra120

Gare S.N.C.F
C.I.S
Poste
Mairie
Piscine
Camping
Lycée hôtelier
Gymnase F.Chapelle
G.I.E
Z.A des Grands crus
"La Teppe"
S.T.E.P
Cimetière

D532A
D532B
D532
N7
Autoroute A7

Le Torras
La Bouterne
La Burge

Limite de commune

LEGENDE

P.K 120.51 — Point kilométrique Rhône
Cote de la crue de référence *

133.69 — Point avec la cote de référence affluents *

142.31 — Profil avec la cote de la crue de référence affluents *

* Se reporter au chapitre 3 du titre 1 du réglement pour l'utilisation des cotes de référence

N

Affluents

- Ra = Zone rouge : Inconstructible
- Rad = Bande de sécurité digue : Inconstructible
- Ra120 = Zone rouge : Inconstructible
- Bfa = Zone bleu foncé : Constructible sous conditions
- Ba = Zone bleu clair : Constructible sous conditions

Rhône

- Rrd = Bande de sécurité digue : Inconstructible
- Rrd-rcr = Zone rouge : Inconstructible
- Rr = Zone rouge : Inconstructible
- Br = Zone bleu clair : Constructible sous conditions
- Brn = Zone bleu clair remontée de nappe : Constructible sous conditions
- Digue
- Limite de commune

Source fond:BD Parcellaire IGN 2011

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale des Territoires de la Drôme

Information des acquéreurs et locataires de biens immobiliers

Commune de Tain l'Hermitage

Plan de Prévention des Risques naturels, inondation
Modification n°1
Plan de zonage réglementaire

Cartographie* annexée à l'arrêté n° 2011102-0015 du 12/04/2011 modifiée par arrêté n° 26-2017-06-09-003 du 09/06/2017

* Le recours à la fiche synthétique descriptive est indispensable pour pouvoir interpréter cette carte.